

GREC

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT ET ORAL

Charles de LAMBERTERIE & Jean YVONNEAU

L'année 2004 laissera dans les annales du concours le souvenir d'une « cuvée » exceptionnelle pour les études grecques, en tout cas si on la compare aux années précédentes (il serait présomptueux de faire des pronostics sur l'avenir, et nous espérons bien que les bonnes choses se reproduiront). Depuis que le concours B/L existe sous cette appellation, c'est-à-dire depuis 1992, jamais il n'y avait eu plus de cinq candidats en grec à l'écrit, et en 2003 nous n'en avons eu qu'un seul. En 2004, six candidats ont composé en grec à l'écrit, et les résultats qu'ils ont obtenus sont éloquents, comme on le voit par le tableau suivant :

VERSION GRECQUE	MOYENNE DE L'ÉCRIT	RANG À L'ÉCRIT
15/20	15,50	1 (admissible)
14/20	13,08	11 (admissible)
09/20	11,50	19 (admissible)
12/20	09,83	48 (admissible)
07/20	05,58	254 (non adm.)
03/20	04,58	322 (non adm.)

Les notes obtenues en version grecque correspondent donc, pour l'essentiel, aux résultats de l'ensemble de l'écrit. La moyenne de l'épreuve est de 10/20, avec un écart type de 04,56. Pour nos quatre admissibles (beau succès des hellénistes !), les épreuves orales ont apporté une modification substantielle du classement :

RANG À L'ÉCRIT	NOTE DE GREC (ORAL)	RANG FINAL
1	09/20	4 (admis)
11	13/20	7 (admise)
19	05/20	27 (non admis)
48	14/20	30 (non admise)

Ici encore, les résultats obtenus en grec sont en accord avec l'ensemble de l'oral : deux reculs et deux avancées. — Rappelons, au passage, qu'au moment des épreuves orales le jury ne connaît pas les notes obtenues par les admissibles à l'écrit, et ne risque donc pas d'être influencé par des éléments extérieurs à la prestation orale des candidats.

Notre seule — et légère — déception de cette année est le niveau de l'oral, non pas certes médiocre, mais moyen : 10,25 de moyenne, alors que dans l'ensemble des disciplines la moyenne de l'oral est d'habitude nettement supérieure à celle de l'écrit, surtout dans les épreuves à option. À cette réserve près, nous avons tout lieu d'être satisfaits du concours 2004, fort encourageant pour les études grecques. En 2001 et en 2003, nous n'avons eu aucun admissible, et il faut remonter à l'an 2000 pour voir un (et un seul) candidat helléniste admis au concours (la candidate admissible en 2002 avait fait un oral médiocre). Espérons que les années à venir confirmeront ce beau score.

ÉCRIT : VERSION GRECQUE

Le texte proposé aux candidats cette année ne pouvait surprendre personne, puisqu'il était tiré du *Gorgias* de Platon, œuvre familière aux khâgneux, et que la plupart d'entre eux — nous sommes persuadés que les bonnes traditions se maintiennent — étudient en « petit grec ». D'aucuns pourraient même nous reprocher d'avoir manqué d'imagination dans notre choix. Mais la fréquentation des grands textes classiques n'est pas un crime.

Dans l'extrait en question (519 b-d), Socrate s'adresse au sophiste Calliclès pour le réfuter en le battant sur son terrain, c'est-à-dire en développant lui-même, comme souvent, un parfait sophisme. Ces sophistes pour qui seul compte le résultat — et en cela ils ressemblent aux hommes politiques — se laissent prendre à leur propre piège lorsque leurs élèves leur rendent la monnaie de leur pièce en se retournant contre eux. Lorsqu'ils se trouvent eux-mêmes en difficulté, ces gens qui affichent tant leur mépris du droit sont les premiers à réclamer qu'on respecte leurs droits. Il s'agit, pour Socrate, de montrer que la position des sophistes et des hommes politiques obsédés par la recherche du succès immédiat recèle une contradiction interne, puisqu'ils finissent par devenir eux-mêmes victimes du système qu'ils ont instauré ; ainsi s'explique la fréquence, dans le texte, des composés privatifs destinés à exprimer cette absurdité (ἀνόητον, ἄτοπον [bis], ἀλογώτερον). Et Socrate de finir en déclarant, avec son ironie coutumière, que Calliclès l'a contraint à développer un véritable (ὡς ἀληθῶς) discours d'homme politique cherchant l'appui du peuple, à imiter les orateurs démagogues qui suscitent le ressentiment (δημηγορεῖν).

La première phrase du texte a donné du fil à retordre aux candidats, un seul d'entre eux a identifié la construction participiale du verbe « voir » : ἀνόητον πράγμα καὶ νῦν ὁρῶ γιγνόμενον καὶ ἀκούω τῶν παλαιῶν ἀνδρῶν περί « je vois aujourd'hui se produire <chez nos hommes politiques> une chose absurde, et j'entends dire à propos des hommes d'autrefois <qu'il en était déjà de même de leur temps> ».

Phrase 2 (l. 2-4) : ici encore, le verbe de perception αἰσθάνομαι a comme complétive une participiale, mais cette fois-ci au génitif (construction bien indiquée dans l'article du Bailly), le sujet des participes ἀγανακτούντων καὶ σχετλιαζόντων étant à tirer de la temporelle qui précède (τῶν πολιτικῶν ἀνδρῶν).

Phrase 4 (l. 5-6) κινδυνεύει γὰρ ταῦτο εἶναι, ὅσοι τε πολιτικοὶ προσποιῶνται εἶναι καὶ ὅσοι σοφισταί. La difficulté, réelle, vient de la construction lâche des relatives, *litt.* « il se pourrait que ce soit la même chose (ταῦτόν, à ne pas rattacher au démonstratif οὗτος !), tous ceux qui... et tous ceux qui... », c'est-à-dire : « tous ces gens qui se prétendent hommes d'État me semblent se trouver dans la même situation que les sophistes ». Comme exemple de tels « tours libres » (expression que nous empruntons à P. Chantraine, *Grammaire homérique*, II. *Syntaxe*, p. 238), on peut citer γνωτὸν δὲ καὶ ὁ μάλᾳ νήπιός ἐστιν # ὡς... (II. VII,401-2) « chacun, même le plus stupide, sait que... », *litt.* « c'est une chose connue, même celui qui est tout à fait stupide, que... ». En latin, la *Syntaxe latine* d'A. Ernout et F. Thomas parle d'« autonomie de la relative » (§ 332) et cite comme exemple *ista est virtus... qui malum fert fortiter* (Pl. *As.* 323) « le vrai courage, c'est de supporter vaillamment le malheur ».

La suite du texte ne pose guère de problèmes, à ceci près qu'à la l. 10 la construction du participe passif ἐξαιρεθέντας avec l'accusatif ἀδικίαν (« délivrés de l'injustice ») n'est pas signalée dans le Bailly ; mais le contexte est assez clair, et il s'agit, comme on sait, d'une tournure usuelle en grec, cf. les exemples cités dans la *Grammaire grecque* de Ragon-Dain, § 263 r. : ἐπιτέτραμμαί την φυλακήν « on m'a confié la garde », τοὺν ὀφθαλμοὺν ἐκκέκοπται « on lui a crevé l'œil ».

ORAL : EXPLICATION D'UN TEXTE GREC

L'oral 2004 a permis de réparer certaines fautes tragiques très anciennes. Mal aimé des concours au V^e siècle avant J.-C., Euripide, en juin dernier, a en effet été déclaré vainqueur à quatre reprises, à l'issue de quatre tirages au sort. On se gardera bien d'en tirer quelque conclusion que ce soit, sinon l'exceptionnelle faveur dont il jouissait auprès de Tychè ce jour-là.

Retraçons en détail le déroulement de l'épreuve. Chaque candidat tire au sort un texte qu'il va préparer pendant une heure, sans l'aide d'un document autre que le bulletin remis par le jury et sur lequel figurent, outre un titre et, si nécessaire, la situation de l'extrait, des renseignements touchant au vocabulaire ou à la grammaire.

Lors du passage proprement dit, le candidat donne successivement :

— une introduction (on proscritra toute longueur, contrairement à deux candidats sur quatre) ;

— une lecture du texte (étape plus importante qu'il n'y paraît, elle doit être soignée) ;

— une traduction (de l'intégralité du texte, gare aux trop fréquentes omissions !).

Le candidat se trouve alors, tel Héraclès, à la croisée des chemins, devant choisir entre le vice et la vertu. Commentera-t-il tout de suite son texte ou laissera-t-il préalablement le jury éclairer, par le biais de questions, les points obscurs ou mécompris ? Le bon sens commanderait ceci mais la liberté de choix demeure, ne serait-ce que pour continuer de dire avec Médée :

καὶ μανθάνω μὲν οἷα δρᾶν μέλλω κακά,
θυμὸς δὲ κρείσσω τῶν ἐμῶν βουλευμάτων...

La reprise constitue — on ne le dira jamais assez — un moment capital où s'offre au candidat la possibilité d'effacer toute faute par sa simple réceptivité et agilité d'esprit. Il va sans dire que le commentaire qui s'ensuit est d'autant plus apprécié qu'il tient compte des corrections apportées lors de la reprise et que surtout, dans l'ensemble, il s'attache à l'essentiel. Que les khâgneux luttent contre une certaine pente naturelle et sacrifient le jargon (« auto-apitoiement » et ses frères barbares en relèvent) sur l'autel de la sobriété. Mais le jury n'a pas trop lieu de se plaindre des commentaires entendus cette année : tel comportait de fines analyses, tel autre une étude de champ lexical tout à fait adaptée, tous dégageaient la composition du passage.

Nous devons en revanche attirer l'attention sur les points suivants :

— la connaissance parfois insuffisante du vocabulaire courant (ἐὺνιή, « la couche » et ce qui s'y rapporte, en fait partie) et les confusions toujours dommageables : σκῆψις (« prétexte ») pris pour σκῆπτρον (« bâton/sceptre »), ὤμος (« cru/cruel ») indûment rapproché de ὁμῶς (« de même »), φόνος (« meurtre ») traduit comme φονεύς (« meurtrier ») ;

— l'expression orale : l'élocution manquait de netteté chez deux candidats sur quatre.

Sur tous ces plans, on attend évidemment mieux encore l'an prochain.